



# Présentation **concours** **étudiant** 2019

## CONCOURS D'INNOVATION I-LAB

Chers porteurs de projets, à l'occasion de cette année 2019, l'incubateur de l'université de Reims Champagne-Ardenne CREATIV'LABZ, à travers une série d'articles, vous propose de découvrir différents concours qui pourraient vous intéresser. Nous commencerons donc avec le 21<sup>ème</sup> concours d'innovation i-Lab 2019, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation en partenariat avec Bpifrance.

Créé en 1999, le concours i-Lab, tourné vers les entrepreneurs de la Deep Tech (« une expression désignant les startups qui proposent des produits ou des services sur la base d'innovations de rupture » (Bpifrance)) a permis la création de plus de 1914 entreprises. Et en 20 ans, le ministère a distribué plus de 430 millions d'euros d'aides au financement du programme d'innovation des projets lauréats.

### #1. LE PROFIL DES CANDIDATS

Le concours est ouvert à tous les porteurs de projets et aux entreprises créées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Cependant il est à noter que l'entreprise issue du projet lauréat du concours devra être obligatoirement créée sur le sol français.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions au 21<sup>ème</sup> concours d'innovation i-Lab 2019 sont ouvertes depuis le lundi 17 décembre 2018 et se termineront le mardi 26 février 2019 à 12 heures. Les candidats devront s'inscrire en ligne exclusivement sur la plateforme opérée par Bpifrance.

### #3. LES GAINS

Ce concours récompensera ses lauréats à l'aide d'une subvention pouvant aller jusqu'à 600 000 euros par projet. La subvention est versée de façon échelonnée. A la signature du contrat, une avance pouvant aller jusqu'à 70% du montant de la subvention sera versée. Les dernières tranches seront versées à condition de fournir un justificatif des dépenses égales au double du montant des versements précédents.

### #4. LES CONTREPARTIES

Nous avons déjà évoqué le fait que l'entreprise issue du projet gagnant devait se situer géographiquement sur le territoire français pour sa création. A cela, on ajoutera que le candidat doit être un futur dirigeant de l'entreprise à créer et qu'il est dans l'obligation de participer à des opérations de promotion à la demande du ministère ou de Bpifrance.

### #5. LE DÉROULEMENT

Un secrétariat technique national va assurer la présélection des dossiers à soumettre au jury national. Ce dernier aura pour rôle, l'examen des projets et la sélection de 10 candidats parmi les lauréats, afin de leur décerner un « Grand Prix ». Ces « Grands Prix » sont non pécuniaires et s'inscrivent dans 10 grands défis sociétaux :

- Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique ;
- Une énergie, propre, sûre et efficace ;
- Stimuler le renouveau industriel ;
- Santé et bien-être ;
- Sécurité alimentaire et défi démographique ;
- Mobilité et systèmes urbains durables ;
- Société de l'information et de la communication ;

- Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives ;
- Une ambition spatiale pour l'Europe ;
- La sécurité des personnes.

Le jury national déterminera aussi le montant maximum de la subvention qui peut être attribué à la future entreprise créée par chaque lauréat. Les résultats seront publiés sur les sites internet du ministère et de Bpifrance.

## #6. CONTENU DEMANDÉ

L'évaluation des projets s'appuiera sur l'analyse des dimensions : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les critères de sélection sont :

- Le caractère innovant de la technologie et preuve du concept établie ;
- La viabilité économique du projet ;
- Le potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international ;
- La motivation, disponibilité et capacité du candidat à créer et à développer une entreprise, à diriger une équipe et à nouer des partenariats ;
- La capacité du candidat à s'impliquer dans le projet ;
- La qualité et complémentarité de l'équipe ;
- La maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE



INNOVACT  
#incubationBySEMIA



KPMG

ENEDIS  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉGION

## CONCOURS « TU VEUX CREER TA BOÎTE, GAGNE-LA ! »

Second concours de notre série d'article, nous vous proposons de découvrir le concours « Tu veux créer ta boîte, gagne-la ! » organisé par l'association 100 jours pour entreprendre.

100 jours pour entreprendre est un mouvement créé par des entrepreneurs dans le but d'inciter les jeunes à devenir eux-mêmes des entrepreneurs. Dans cette optique, l'association organise annuellement et pour une durée de 100 jours le concours « Tu veux créer ta boîte, gagne-la ! ».

### #1. LE PROFIL DES CANDIDATS

Le candidat doit avoir entre 18 et 30 ans et avoir une idée ou un projet de création d'entreprise.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Comme chaque année, les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 janvier. Donc du 15 janvier au 25 avril 2019, vous aurez la possibilité de poster une vidéo sur le site « 100 jours pour entreprendre » et obtenir le maximum de votes possible.

### #3. LES GAINS

Il y aura 10 gagnants qui recevront individuellement une « Box » d'une valeur commerciale unitaire d'environ 15 000 euros TTC comprenant 2 500 euros, un accompagnement comptable In Extenso, un parrain BNP Paribas et bien plus encore.

### #4. LES CONTREPARTIES

La société organisatrice pourra utiliser le nom, les images, les vidéos et aura une autorisation de diffusion sur tout support de communication relatif au concours pour une durée de 5 ans sans aucune rémunération possible.

### #5. LE DÉROULEMENT

Une sélection des 20 finalistes se fera vers la fin du mois d'Avril. Puis les finalistes devront effectuer un Pitch devant le jury à la date du 17 mai 2019. En ce qui concerne la remise des prix qui récompensera les 10 lauréats, elle se fera au début du mois de juin.


### #6. CONTENU DEMANDÉ

Il faudra fournir une vidéo de bonne qualité dans laquelle le projet est présenté de façon brève et concise. Le candidat devra tout de même mettre une tenue vestimentaire professionnelle et décontractée. En ce qui concerne le projet en lui-même, il sera pris en compte de la qualité entrepreneuriale de porteur de projet, ainsi que l'originalité du projet, son potentiel de développement économique et l'aptitude à communiquer du candidat.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE



INNOVACT  
#incubationBySEMIA



KPMG

ENEDIS  
ÉLECTRICITÉ EN RÉGION

## PRIX MOOVJEE

Troisième concours de notre série d'article sur les challenges qui pourraient vous intéresser, nous vous proposons cette fois de découvrir le « Prix Moovjee » organisé par l'association AJ2E/Moovjee.

Le « Prix Moovjee » est un concours ayant pour but de promouvoir la création d'entreprise par les étudiants auprès du grand public, ainsi que de sensibiliser les étudiants à considérer la création ou la reprise d'entreprise comme une véritable option de vie professionnelle.

### #1. LE PROFIL DES CANDIDATS

Ce concours s'adresse aux jeunes entre 18 et 30 ans et résidant en France, qu'ils soient porteurs de projets avec création effective avant le 31 décembre 2019 ou qu'ils aient déjà une entreprise créée.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 mars 2019. Le dossier de candidature à compléter en ligne est disponible sur le site. Une vidéo sera aussi à fournir (se référer à la section contenu demandé). Les porteurs de projets s'inscriront dans la catégorie « Prix Pilote », tandis que les candidats ayant déjà créée une entreprise vont concourir dans la catégorie « Grand Prix Moovjee ».

### #3. LES GAINS

Ce concours offre une valeur globale de 150 000 euros de dotation. Voici en détail les gains selon la catégorie et la mention :

- Grand prix Moovjee : Une dotation financière de 10 000 euros ;
- Prix Pilote : Une dotation financière de 5 000 euros ;
- La mention spéciale « Etudiant entrepreneur » : Une dotation financière de 2 000 euros ;
- La mention spéciale « Innovation Technologique » : une dotation financière de 2 000 euros ;
- La mention spéciale « Engagement Citoyen » : une dotation financière de 2 000 euros ;
- La mention spéciale « Premier pas vers l'Export » : une mission commerciale en Amérique du Nord ;
- La mention spéciale « Community Entrepreneur » : un plan de relations presse monté avec le Moovjee ;
- Coup de cœur du jury : une dotation de 3 000 euros ;
- Prix spécial du jury : une dotation de 1 000 euros.

### #4. LES CONTREPARTIES

Pour ce concours, les contreparties seront d'autoriser expressément les organisateurs à exploiter, utiliser et diffuser les noms, prénoms, images, l'indication des villes et départements des candidats, sur tous les supports pour une durée de 1 an à l'issue du concours. Les candidats devront s'engager à participer aux opérations de relations publiques et de presse relatives au concours et à répondre aux questions des journalistes avec lesquels les organisateurs peuvent les mettre en relation.

### #5. LE DÉROULEMENT

Des journées de préparations au prix seront organisés chez SAGE Paris et EY. La soutenance devant le jury aura lieu en avril 2019 et la remise des prix se déroulera le 16 avril 2019.


## #6. CONTENU DEMANDÉ

Il y a deux catégories de prix : le Grand Prix Moovjee : réservé aux candidats ayant déjà créé leur entreprise ; Le Prix Pilote : réservé aux porteurs de projets et aux auto-entrepreneurs. Ensuite il faudra postuler dans 1 ou plus parmi les 5 mentions spéciales disponibles, ainsi respecter le champ de domaine : «étudiant entrepreneur»; «Community entrepreneur»; «Innovation technologique»; «Engagement citoyen»; «Premier Pas vers l'export». Les candidats devront fournir avec leur dossier de candidature une vidéo au format « .flv », « .mov » ou « .mpg ». Ne pas fournir de vidéo ou fournir un lien vers une plateforme d'hébergement entraîne l'annulation complète de la candidature.

## PLUS D'INFOS & INSCRIPTION

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

## CONCOURS PETIT POUCKET

4<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours qui peuvent potentiellement attirer nos porteurs de projets. Voici le concours « Petit Poucet », organisé par la société PETIT POUCKET.

Ce concours de création d'entreprise créé en 2002, ayant pour but de primer les projets de création d'entreprise considérés comme les meilleurs par un jury spécial réuni à cette occasion, a célébré en 2019 sa 17<sup>ème</sup> édition.

### #1. LE PROFIL DES CANDIDATS

Pour participer à ce concours, vous devez être un étudiant ou jeune diplômé ayant obtenu son dernier diplôme il y a moins de 2 ans. Depuis 2014, le concours est également ouvert aux bénéficiaires du Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE).

### #2. LES INSCRIPTIONS

Pour cette 17<sup>ème</sup> édition, les inscriptions sont closes depuis le 15 décembre 2018. Mais ne vous inquiétez pas, si ce concours vous intéresse, vous pourrez sans doute candidater pour la 18<sup>ème</sup> édition d'ici quelques mois. Pour s'inscrire au Concours Petit Poucet, il vous faudra envoyer votre candidature par mail à l'adresse : [concours@petitpoucet.fr](mailto:concours@petitpoucet.fr).

### #3. LES GAINS

Il existe 10 prix, que nous allons vous détailler ci-dessous :

- Prix d'Excellence : 3 000 euros de dotations et 3 mois d'accompagnement ;
- Prix Innovation : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Jeune entrepreneur de l'année : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix IT : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Tendances et culture : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix BtoB : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Créateurs d'Avenir : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Bâtisseurs de demain : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Food Tech et Gastronomie : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement ;
- Prix Social et Solidaire : 1 500 euros de dotations et 2 mois d'accompagnement.

### #4. LES CONTREPARTIES

Ce concours ne touchera pas votre droit à l'image comme la plupart des autres concours. Cependant, si vous êtes lauréat il faudra que votre entreprise créée après 1 an depuis la fin du concours, devra fournir un justificatif lié à l'investissement réalisé grâce à la dotation.

### #5. LE DÉROULEMENT

Parmi l'ensemble des participants, le jury retiendra 30 finalistes. Ils seront contactés à partir du 9 janvier 2019 afin de convenir d'un entretien de présentation dans la semaine du 21 au 25 Février 2019 à Paris. Le jury retiendra alors les 10 projets qui seront primés.



## #6. CONTENU DEMANDÉ

Pour la constitution du dossier de candidature, la 1<sup>ère</sup> page du dossier de candidature (« Racontez votre histoire ») devra être manuscrite, tandis que la 2<sup>ème</sup> page (« Illustrez votre projet ») pourra être remplie de manière manuscrite ou électronique. En ce qui concerne les critères d'évaluation, votre projet peut être établi dans tous les secteurs d'activité et ne nécessitera pas forcément un caractère innovant. Pour évaluer votre projet, le jury s'appuiera sur :

- Votre capacité entrepreneuriale ;
- L'originalité de l'idée et la simplicité de mise en œuvre ;
- Le potentiel de développement.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**



## PRIX AUDACE

Pour ce 5<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat, nous vous proposons de découvrir le Prix Audace organisé par la fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Union des Auto-Entrepreneurs.

Le Prix Audace est organisé pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, c'est le premier concours exclusivement destiné aux auto-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Ce concours est ouvert à toute personne âgée de plus de 17 ans exerçant une activité sous le régime auto-entrepreneur en France depuis au moins un an, et ayant 2 clients minimum.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Le concours est ouvert à partir du 7 janvier 2019, la date de clôture des inscriptions se fera 2 semaines avant la finale de chaque région. Il faudra vous référer au règlement pour en savoir plus.

### #3. LES GAINS

Chaque lauréat régional recevra une dotation de 4 000 euros. Une opération de relations presse est également gratuitement mise en place pour promouvoir l'activité du vainqueur auprès des journalistes en régions.

### #4. LES CONTREPARTIES

Pour bénéficier du dispositif de relations presse mis en place pour promouvoir l'auto-entreprise lauréate de chaque étape régionale du concours, le lauréat s'engage à se mettre à la disposition de l'agence de presse pour répondre aux sollicitations des journalistes. Les organisateurs se réservent le droit de publier, sur quelque support que ce soit, aux fins de communication ou autre, sur le réseau Internet ou non, pour le monde entier, le nom et la photo du gagnant pour une durée indéterminée et ce sans que le gagnant puisse exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer.

### #5. LE DÉROULEMENT

Il y aura une présélection des dossiers avec 5 finalistes retenues suivi d'une présentation devant un jury de 10 membres et de la désignation du lauréat régional.


### #6. CONTENU DEMANDÉ

Il faudra s'inscrire en remplissant le dossier de participation électronique disponible sur les sites suivant : [prix-audace-autoentrepreneurs.com](http://prix-audace-autoentrepreneurs.com) ; [www.union-auto-entrepreneurs.com](http://www.union-auto-entrepreneurs.com) ; [www.fondationleroch-lesmousquetaires.org](http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org). Vous devrez y joindre une présentation de votre projet d'auto-entrepreneur en respectant les critères qui sont précisés dans le dossier de candidature.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE



INNOVACT  
#incubationBySEMIA



KPMG

ENEDIS  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉGION

## 10 000 STARTUPS POUR CHANGER LE MONDE

6<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat, voici « 10 000 startups pour changer le monde », un concours organisé par la société LA TRIBUNE NOUVELLE.

Depuis 2013, le concours « 10 000 startups pour changer le monde » a pour but de révéler les jeunes pousses les plus innovantes de toutes les régions de France.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Pour participer à ce concours il faudra être majeur. Ce concours est ouvert aux entrepreneurs qui dirigent une entreprise domiciliée en France. Cependant, les porteurs de projets n'ayant pas débuter une activité mais pourvues d'idée peuvent candidater dans la catégorie « Start ».

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la 7<sup>ème</sup> édition sont closes depuis le 19 janvier 2019. Mais pour information, les participants ont la possibilité de concourir dans 6 catégories : Environnement et Energie - Industrie 4.0 - Smart tech - Santé - Deep tech & Data - Start.

### #3. LES GAINS

Les lauréats du prix 10 000 Startups remporteront 50 000 euros d'achat d'espace publicitaire au sein de La Tribune (pack print et digital).

### #4. LES CONTREPARTIES

Les gagnants acceptent l'utilisation de leurs noms, photographies, vidéos dans toute manifestation publi-promotionnelle de La Tribune et ses partenaires dans le cadre du concours.

### #5. LE DÉROULEMENT

Le comité de rédaction de La Tribune présentera au maximum 4 candidats par catégorie et par région, lors des 8 sélections régionales. Ensuite un appel au vote aura lieu du 18 février au 8 mars 2019. Suivi d'un « Grand Oral » le 11 mars 2019. La cérémonie se déroulera le 25 mars 2019.

### #6. CONTENU DEMANDÉ

Les candidats seront évalués selon 4 critères de notation :

- La performance économique, pertinence du modèle et perspectives du marché ;
- L'innovation du produit ou du service de l'entreprise ;
- L'exemplarité du parcours de l'entrepreneur ;
- La participation de l'entreprise et de l'entrepreneur au développement économique régional et au développement économique national.

PLUS D'INFOS & INSCRIPTION

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE



INNOVACT  
#incubationBySEMI/A



KPMG

ENEDIS  
LES ÉLECTRICIENS EN RÉGION

## PRIX EDF PULSE

7<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat, nous vous proposons de découvrir le « Prix EDF Pulse », organisé par EDF.

Ce concours créé en 2013 a pour objectif de soutenir et mettre en lumière les start-up françaises et européennes qui se mobilisent, créent et inventent aujourd'hui le monde de demain.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Ce concours est ouvert aux petites entreprises (Start-up, micro-entreprise, PME) domiciliées en Europe, comprenant au plus 30 personnes et indépendantes d'un groupe de plus de 500 personnes.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'édition 2019 ne sont pas encore ouvertes, il faudra surveiller le site web du concours. Les informations ci-dessous seront donc relatives à l'éditions 2018.

### #3. LES GAINS

5 lauréats reçoivent chacun 70 000 euros HT, ainsi que d'une campagne de communication menée par EDF. De plus, chaque lauréat reçoit aussi un «PRIX EDF PULSE» spécifique à sa catégorie : «Smart Home», «Smart City», «Smart Business», «Smart Health and Self», «Prix du public».

### #4. LES CONTREPARTIES

Chacun des candidats autorise, à titre gratuit, EDF à utiliser la marque, le logo et la présentation des projets des candidats dans le cadre de sa communication interne et externe, sur tout support, pendant la durée du concours ET pendant une période de 5 ans après la fin des Prix EDF Pulse.

### #5. LE DÉROULEMENT

Il y aura une phase de sélection des finalistes, ensuite une phase de vote du public, puis un grand jury et la remise des prix et enfin, une campagne de communication pour les lauréats.

### #6. CONTENU DEMANDÉ


Il faudra apporter une solution technologique qui correspond aux critères de l'une des 4 catégories : «Smart Home», «Smart City», «Smart Business», «Smart Health and Self». Disposer d'une maquette ou d'un prototype pour le Grand jury. En ce qui concerne les critères de sélection nous avons :

- La clarté et la facilité de compréhension de la proposition ;
- Le caractère innovant et différenciant de la solution ;
- Le progrès pour la société apporté par la solution ;
- La pertinence du modèle d'affaires ;
- L'appréciation de l'équipe (vision, complémentarité...).

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## GRAND PRIX DES JEUNES CRÉATEURS DU COMMERCE

8<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat, nous vous proposons de découvrir le « Grand Prix des Jeunes Créateurs du Commerce », organisé par UNIBAIL-RODAMCO SE et ESPACE EXPANSION.

Créé en 2007, le Grand Prix des Jeunes Créateurs du Commerce est un concours visant à stimuler, valoriser et soutenir l'innovation dans le commerce et la création d'entreprise.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Pour être éligible, le candidat doit être propriétaire en propre du concept et de la structure porteuse du concept. Il doit être immatriculé au registre du commerce et des sociétés ou être en cours d'immatriculation après dépôts de son dossier auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

### #2. LES INSCRIPTIONS

L'ouverture des candidatures se fera le 12 mars 2019. Visiter le site pour en savoir plus sur les modalités d'inscription.

### #3. LES GAINS

3 prix pour 3 lauréats :

- « Grand Prix Unibail-Rodamco » ;
- « Prix Boutique » ;
- « Prix Pop-up ».

Les 2 premiers prix auront en commun 2 lots :

- 1) La mise à disposition d'un local commercial respectivement pour une durée de 3 ans ;
- 2) Un droit de première offre de prise à bail dudit local : les valeurs étant différentes.

Le lauréat du prix Pop-up lui aura droit à : la mise à disposition d'un emplacement éphémère pour une période de 6 mois.

### #4. LES CONTREPARTIES

L'ouverture de toute nouvelle implantation dans une grande surface de vente ou un ensemble de surfaces de ventes de plus de 5000 mètres carrés ne pourra intervenir avant celle objet du prix décerné au lauréat.

### #5. LE DÉROULEMENT

Le concours se déroulera de la manière suivante :

- Annonce des 16 demi-finalistes le 4 Mai 2019 ;
- Appel aux votes 17 au 24 Mai 2019 ;
- Annonce des 8 finalistes 1er Juin 2019 ;
- Coaching des 8 finalistes de Juin à Septembre ;
- Cérémonie de remise des prix 26 Septembre 2019.

## #6. CONTENU DEMANDÉ


Votre projet sera évalué selon les critères suivants :

- La cohérence globale du projet ;
- Le caractère novateur du concept ;
- La viabilité économique ;
- La capacité de développement en centre commercial ;
- L'adaptation du concept aux attentes des consommateurs ;
- La stratégie marketing ;
- La conviction du candidat ;
- La capacité du Concept à évoluer en Centre Commercial.

**PLUS D'INFOS & INSCRIPTION**

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

cress  
Centre Régional  
de l'Entrepreneuriat  
et de l'Innovation Grand Est

INNOVACT  
#incubationBySEMIA



KPMG

ENEDIS  
LES ÉLECTRICIENS EN RÉGION

## CIRCULAR CHALLENGE

9<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat, nous vous proposons de découvrir le « Circular Challenge », organisé par la société SREP SA.

Depuis 2016, le Circular Challenge qui est un dispositif de détection des innovations dans les filières papiers et emballages, a identifié près de 500 projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Le concours est ouvert aux startups, microentreprises, TPE, PME, travailleur indépendant, mais aussi à des associations, étudiants qui eux doivent être impérativement regroupés en associations ou participants par l'intermédiaire de leur école.

### #2. LES INSCRIPTIONS

La date d'inscription pour l'édition 2019 reste encore à définir.

### #3. LES GAINS

A titre d'information, nous avons recueilli dans cette section les gains lors de l'édition 2018. Le gagnant recevait :

- 40 000 euros ;
- Un réseau de plus de 50 000 clients et 700 collectivités ;
- Un accès au marché accéléré.

Tandis que le «Coup de cœur du jury» recevait 10 000 euros.

### #4. LES CONTREPARTIES

Les participants autorisent les organisateurs et ses sous-traitants éventuels à utiliser, reproduire et communiquer au public, aux tiers et notamment ses instances de tutelles ainsi qu'à ses commissaires aux comptes :

Toute information de nature générale sur les Participants du Concours ;

- L'identité des Participants ;
- Les intitulés des projets des finalistes ;
- Les photographies et discours éventuels réalisés lors de la remise du concours.

### #5. LE DÉROULEMENT

Le concours se déroulera suivant ces étapes :

- Appel à candidature (été 2019) ;
- Jury intermédiaire à définir (2019) ;
- Bootcamp à définir (2019) ;
- Jury final à définir (2019).

### #6. CONTENU DEMANDÉ

Tout projet doit porter sur le thème du concours. Puis être soumis en langue française ou anglaise.

Les critères de sélection sont les suivantes :

- Circularité - le caractère innovant et circulaire de la solution ;
- Utilité - l'impact sociétal de la solution ;
- Profitabilité - la pérennité du modèle économique ;
- Faisabilité - la taille de marché, le degré d'adaptabilité aux process existant, le potentiel de répliquabilité et la désirabilité ;
- Maturité - un produit ou un service que nous pourrions proposer à nos parties prenantes ;
- Complémentarité - une équipe équilibrée et complémentaire.

## PLUS D'INFOS & INSCRIPTION



## PRIX PEPITE-TREMLIN

10<sup>ème</sup> numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat. Nous vous proposons de découvrir le « Prix PEPITE-Tremplin », organisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Créé en 2014, ce concours a pour objectif d'encourager et de soutenir les projets de création d'entreprises chez les étudiants et les jeunes diplômés.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Vous pouvez candidater à ce concours si vous êtes étudiant ou jeune diplômé bénéficiant ou ayant bénéficié du Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE).

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'édition 2019 ne sont pas encore ouvertes. Vous aurez accès au site du concours en cliquant ici.

### #3. LES GAINS

53 Prix d'un montant pouvant varier de 5000 à 20 000 euros sont décernés aux lauréats selon l'appréciation de la qualité du projet par le jury.

### #4. LES CONTREPARTIES

Il faudra mentionner à minima pendant 2 ans être lauréat du Prix PEPITE-Tremplin. Donner à la demande des organisateurs toute information sur le devenir du projet de création du lauréat. Ensuite, répondre à un questionnaire sur 5 ans après l'obtention du prix. En cas de rachat de l'entreprise créée par le lauréat en informer les organisateurs et communiquer le nom de l'entreprise acquéreuse. Enfin, participer à des opérations à la demande des organisateurs.

### #5. LE DÉROULEMENT

Chaque PEPITE organise la réception, l'enregistrement et l'instruction des dossiers avant la tenue des comités de présélection. Il identifie les dossiers non éligibles et en informe les candidats par écrit. Les comités de présélection examinent l'ensemble des projets éligibles au prix et ils envoient les dossiers les plus prometteurs au jury national. Les candidats issus de cette présélection sont désignés «Lauréats régionaux du Prix PEPITE-Tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant». Le jury national examine les projets qui lui sont transmis par les PEPITE, il arrête la liste définitive des lauréats assorties du montant du Prix qui leur est attribué. Au plus tard 3 mois après la tenue du jury national, le président du jury informe individuellement par courrier les candidats dont les projets ont été examinés par le jury national des décisions les concernant.

### #6. CONTENU DEMANDÉ

Les critères analysés sont :


- La dimension humaine : les compétences/connaissances du pour de projet, ses qualités personnelles ;
- La dimension financière : le plan de financement, les dépenses prévisionnelles, les coûts de R&D, la projection financière à long terme ;

- La dimension commerciale : le positionnement de l'offre, le potentiel du marché et de valeur de l'innovation, la commercialisation ;
- La dimension croissance durable : les impacts du projet en matière de développement durable et de retombées sociétales, le nombre d'emplois créés sur 5 ans ;
- La dimension innovante : l'innovation technologique ou non-technologique.

## PLUS D'INFOS & INSCRIPTION

[www.potentiel-ca.fr](http://www.potentiel-ca.fr)

[contact@potentiel-ca.fr](mailto:contact@potentiel-ca.fr)

 [potentielca](https://www.facebook.com/potentielca)

### AVEC LE SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES

POTENTIEL est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région GRAND EST avec le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).



NEOMA



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grand Est  
RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

cress  
Centre Régional  
de l'Entrepreneuriat  
et de l'Innovation Grand Est

INNOVACT  
#incubationBySEMI/A



KPMG

ENEDIS  
LES ÉLECTRICIENS EN RÉGION

## + DE PROJETS ZÉRO DÉCHETS

11<sup>ème</sup> et dernier numéro de notre série d'article sur les concours dédiés à l'entrepreneuriat.

### #1. LE PROFIL DU CANDIDAT

Ce concours est ouvert à tous les projets limitant les déchets ou luttant contre le gaspillage.

### #2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'édition 2019 sont ouvertes jusqu'au 2 mars.

### #3. LES GAINS

Le Jury récompense 3 projets en mars : un produit (mode, design...), un service (application, entraide ...), et une initiative citoyenne (éducation, mouvement ...) qui seront ensuite accompagnés par des partenaires de l'évènement.

### #4. LES CONTREPARTIES

Aucune contrepartie, que des bénéfices !

### #5. LE DÉROULEMENT

Propose ton projet sur KissKissBankBank.com du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 2 mars 2019, et préviens ton coach que tu souhaites participer à ce concours (attention : pour postuler, tu dois mettre ton projet en ligne et réussir ta collecte). Du 2 au 4 mars 2019, le jury sélectionne 3 projets zéro déchet et/ou anti-gaspi qui ont réussi leur collecte de crowdfunding, puis les Lauréats peuvent profiter de l'accompagnement d'un des partenaires pour propulser son projet : conseils et développement, outils de scalabilité et distribution, communication.

[PLUS D'INFOS & INSCRIPTION](#)